

République Française
Département : HERAULT
Arrondissement : Béziers
Pezenes Les Mines - Commune

Séance du lundi 16 septembre 2024

Délibération N° DE_006_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	6	6
Date de la convocation : 12/09/2024		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize septembre deux mille vingt-quatre, à 11 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL), sous la présidence de Alain BOZON.

Présents : Alain BOZON, Jean-Luc NOLF, Claudette RASCOL, Chantal DURAND, Stéphane MICHIELS, Renée MANIBAL

Représentés :

Absents et Excusés : Lionel BLANC, Virginie MOORES, Sylvie MIRALLES, Thierry LAMARQUE, Claude JEANJEAN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Chantal DURAND est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Selection du maître d'oeuvre

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal s'est préalablement positionné en faveur d'un projet global sur le hameau des Montades.

Ce projet comprend la création d'une station d'épuration, le raccordement à tout ou partie des habitations, la rénovation et amélioration du circuit d'approvisionnement en eau potable et l'enfouissement des lignes électriques.

Hérault Ingénierie a été sollicité afin d'accompagner la commune dans sa démarche de marché public, notamment par la publication et l'analyse des offres communiquée en annexe.

Une première sollicitation a été formulée avant une phase de négociation via plateforme "Profil acheteur" et journal d'annonces légales. A l'issue de cette dernière, le cabinet BeMEA (Clermont l'Hérault) a été retenu comme la meilleure offre, cette analyse se base sur la partie technique et financière.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 1.300.00,00 € hors taxes.

La commission "Appel d'offres" s'est réunie le jeudi 12 septembre, rejoignant l'avis d'Hérault Ingénierie.

Date de transmission de l'acte: 16/09/2024

Date de réception de l'AR: 16/09/2024

034-213402001-DE_006_2024-DE

A G E D I

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de désigner le maître d'oeuvre retenu.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui à l'exposé de Monsieur le Maire,

Selectionne le bureau d'études BeMEA pour le projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Alain BOZON
Président de séance

Chantal DURAND
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 16/09/2024

Date de reception de l'AR: 16/09/2024

034-213402001-DE_006_2024-DE

A G E D I